

Opération de Développement Rural de Braives
Compte rendu de la réunion de la Commission Locale de Développement Rural
du mardi 22 octobre 2019

Pour la CLDR : 20 membres sont présents :

	NOM Prénom	Présence
1	BERTHO Jean Christophe	Absent
2	BOUNAZEF Djida	Excusée
3	BURON Catherine*	Présente
4	CHANTRY Jean Paul	Excusé
5	COCHET Pierre	Présent
6	DANTINNE Jacques	Présent
7	DANTINNE Gary	Excusé
8	DEGEE Eric	Absent
9	DELCOMMINETTE Eric	Absent
10	DENIS Colette	Présente
11	DE COCK Christian*	Présent
12	DOCQUIER Edgard	Présent
13	DOGOT Claude	Absent
14	DUFONTBARE François-Hubert*	Excusé
15	DUFOUR René-Fernand	Présent
16	DURANT Alain*	Absent
17	FOHN Valérie	Excusée
18	FONTAINE Nicolas	Présent
19	GUILLAUME Pol*	Présent
20	GUISSIE Christelle*	Absente
21	HANUT Frédéric	Excusé
22	HAUDESTAINE Lucien	Absent

23	HEINE Nadine*	Présente
24	JAUMAIN Jean François	Absent
25	LAMBERT Edmée	Présente
26	LANDRAIN Christian*	Présent
27	LENOIR Pierre-Yves	Absent
28	LEUNEN Sébastien	Présent
29	MARS Marie Agnès	Présente
30	PEETERS Olivier	Excusé
31	PINEUR Gilbert	Présent
32	PONCELET André	Absent
33	PREUD'HOMME Stéphanie	Présente
34	SCHALEMBOURG Cécile	Présente
35	SCHMITZ Frédéric	Présent
36	THIANGE Maxime	Absent
37	TOMBALLE Jean-Marie	Absent
38	TRIBOLET François	Absent
39	VAN DEN BROECK Marc	Excusé
40	VIGIN Alex	Absent
41	WARNIER Emmanuel	Présent
42	WIDART Joëlle	Présente
INVITES		
1		
2	MELEBECK Marie	Absente

*mandataire communal

Présences :

Membres de la CLDR : cf. liste ci-dessus

Germeau Vincent, Agent ADL de la Commune de Braives

Legrand Vincent, agent FRW.

Le Président ouvre la séance :

Sur base d'un diaporama, Vincent Legrand annonce les objectifs de la réunion :

1. Informer sur l'avancement des projets
2. Mieux se connaître
3. Améliorer le fonctionnement de la CLDR.

Ainsi que l'ordre du jour :

1. Approbation du compte rendu de la dernière CLDR (20/06/2019).
2. Etats d'avancement des projets du PCDR
FP 1-1 : Maison multiservices à Ciplet – Position du Collège et suites... prévues
FP 1-2 : Création d'un réseau voies lentes – retour du GT du mois d'août
3. Refonte du QQB (Qui est qui book)
4. Réflexions et propositions sur le fonctionnement de la CLDR et sa communication
5. Divers
6. Séance « photos » pour le Qui est qui Book (QQB)

1. Approbation du compte rendu du 20/06/2019.

1. Edmée Lambert et Cécile Schalembourg étaient excusées à cette réunion.
2. M. Landrin fait partie des membres représentants politiques de la CLDR (ils sont 8) pour le groupe Base
3. Lors de la réunion du 19 décembre 2018 à Ciplet organisée par la CLDR pour présenter le projet de Maison multiservices rue de Void, il y avait plus ou moins 170 personnes présentes dont 110 se sont inscrites pour recevoir les informations quant à l'évolution du dossier.
4. A ce sujet, Me. Mars et M. Delcomminette ont bien rappelé les craintes des riverains liées à la localisation du projet au centre du village et aux nuisances que ce projet pourraient apporter.
5. Concernant l'intervention de M. Chantry au sujet d'installer la future salle « culturelle » à l'espace de la gare, la zone non constructible se trouve à l'ouest du RAVeL. La cour à marchandise peut donc accueillir des infrastructures bâties comme la future Halle agricole.

Moyennant ces remarques, corrections et ajouts, le compte rendu est approuvé.

2. Etats d'avancement de projets du PCDR

Fiche 1-1 : création d'une maison multiservices à Ciplet (MMS)

Le Président, M. Guillaume informe la CLDR sur les décisions prises par le Collège :

1. La décision de nommer un auteur de projet qui aura comme première tâche d'actualiser la Fiche projet « Maison multiservices à Ciplet ». C'est aussi cet auteur qui sera en charge dans un deuxième temps de l'élaboration d'un avant-projet et puis du projet définitif et du suivi des travaux. Cette nomination se fera comme le prévoit la loi ; via un marché public.
2. Les balises concernant la taille de la future MMS et les différentes fonctions que l'on retrouve sur le site ont été réaffirmées par le Collège, c'est sur base de ce programme de travaux que l'appel d'offres sera fait. Ces balises ont été confirmées en regard :

- des besoins récoltés et confirmés lors des différentes réunions depuis décembre 2018
- de l'expression des riverains au sujet de craintes de nuisances et de leur volonté de ne pas accueillir dans leur village un projet « culturel » d'envergure
- de contraintes budgétaires
- D'objectifs de durabilité du projet

FP a minima (reprenant l'ensemble des besoins des acteurs existants et potentiels)	FP proposée par le GT « habitants de Ciplet »	Position du Collège communal
Acquisition d'un terrain complémentaire de 1050 m ²	Idem	Idem
Une grande salle de 150 m ² (+/- 200 p. en mode spectacle)	Une grande salle de 160 m ² dont une scène de 30 m ² - donc 130 m ² (+/- 170 p.)	Une grande salle de 150 m ² (MV Avenues = 135 m ²)
Un espace scénique dont une scène de 55 m ² et une arrière scène de 20 m ² (75 m ²)	Pas d'espace scénique supplémentaire	Pas d'espace scénique
TOTAL : 225 m ²	160 m ²	150 m ²
Bar de 10 m ² + réserves	20 m ² + 2 réserves de 10 m ²	20 m ² (10 pour le bar et 10 pour la réserve)
Cuisine de 35 m ²	Idem	Idem
Sanitaires de 35 m ²	Idem	20 m ²
Local de réunion polyvalent 25 m ²	3 petites salles : 2 X 20-25 m ² + 1 X 30-40 m ²	Local polyvalent de 25 m ²
Un espace dédié Intergénérationnel (soit jeunes, soit seniors, soit mixte, ...) de 50 m ²	Pas d'espace dédié	Un espace dédié Intergénérationnel (soit jeunes, soit seniors, soit mixte, ...) de 50 m ²
Un local repassage de 50 m ²	Idem	Idem
80 m ² de réserves	100 m ² de réserves	90 m ² de réserves
Locaux techniques +/- 15 m ²	Idem	Idem
Espace terrasse semi couverte	200 m ²	50 m ² semi couverte

FP a minima (reprenant l'ensemble des besoins des acteurs existants et potentiels)	FP proposée par le GT « habitants de Ciplet »	Position du Collège communal
Terrain multisport (couvert si possible) Terrain de pétanque Plaine de jeux (de type Borlez)	200 m ² 50m ² 1000 m ²	Limite des terrains disponibles et d'un coût de 200,000 € TVAC pour les 3.
Jardin naturel	1000 m ²	A étudier dans le cadre de la Fiche projet PCDR dédiée
Stationnement : 20 places de voitures permanentes + 50 places sur un espace polyvalent + voie d'accès de 100 m ²	1200 m ²	+/- 70 places et voie d'accès sur +/- 1000 m ² avec un budget plafonné à 200,000 €
Aménagement de voirie	Mise à sens unique et plateau devant la MMS	A étudier dans le cadre de la fiche du lot 2

Le Bourgmestre annonce qu'un courrier communal sera envoyé aux habitants de Ciplet avec ces mêmes informations. Le Bourgmestre en fait la lecture. Il demande si la CLDR veut faire partie des signataires. La CLDR préfère que l'on ne mentionne pas la CLDR dans ce courrier.

Réactions et commentaires :

6. Certains membres posent la question de la volonté communale de garder le bâtiment actuel. Cette volonté affichée par les riverains n'apparaît pas de manière claire dans ce courrier puisqu'on y parle de construction. Le Bourgmestre répond que ce sera à l'auteur de projet de réfléchir à ce qui est à garder ou non des bâtiments existants suivant des impératifs de durabilité (isolation, production d'énergie, stabilité, ...) et financiers. La Commune ne peut se permettre de dépenser des budgets astronomiques si cela s'avérait.
7. Le choix d'un auteur comme expliqué doit passer par un appel d'offres.
8. La question est posée de savoir si des citoyens compétents en matière de rénovation et de construction pourront s'adjoindre au travail de l'auteur choisi. La réponse est non. Ce sera à l'auteur qu'il reviendra d'assurer la responsabilité des propositions d'aménagement. Il recevra par contre l'ensemble des documents et comptes rendu des différents groupes de travail qui ont eu lieu sur le sujet.
9. Certains expriment que les maisons alentours vont perdre de la valeur.
10. L'option du collège est de faire confiance à l'auteur.
11. La présence de logement sur le site n'est plus prévue vu les fonctions de l'infrastructure.

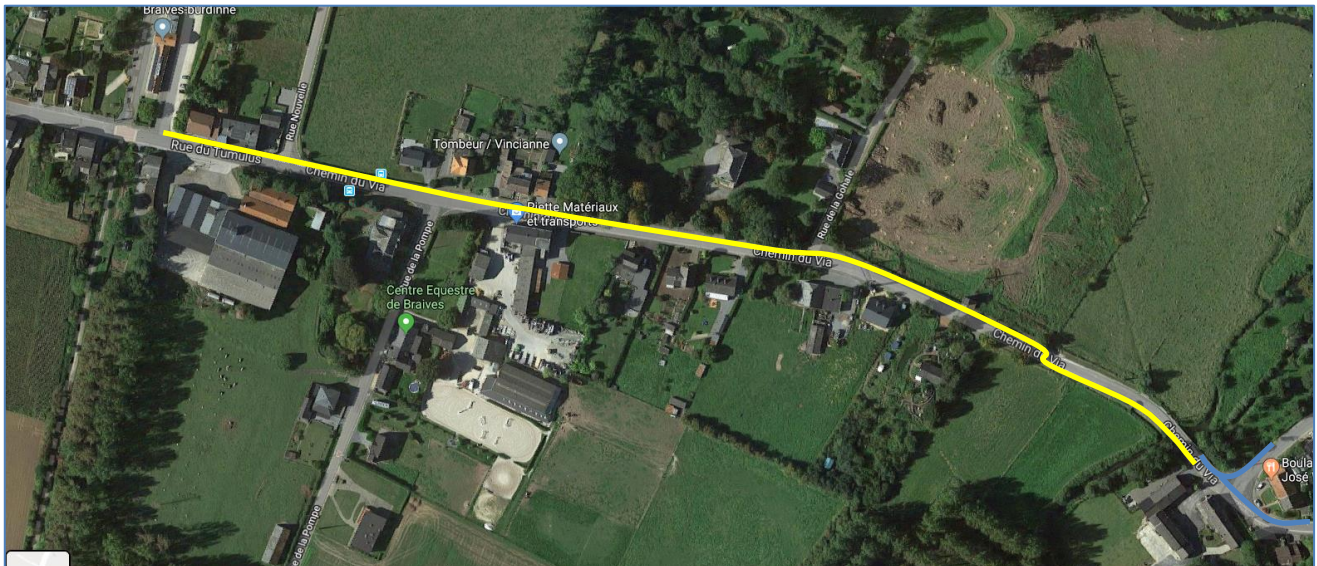
La suite :

12. Un marché public sera lancé pour nommer un auteur de projet qui aura comme première mission d'actualiser la fiche projet en fonction des indications du collège.
13. Une fois actualisée, cette fiche projet sera présentée en CLDR et votée par le CC.
14. Une demande de financement sera faite auprès de la région wallonne
15. L'auteur pourra alors travailler sur un avant-projet qui devra aussi être présenté à la CLDR.

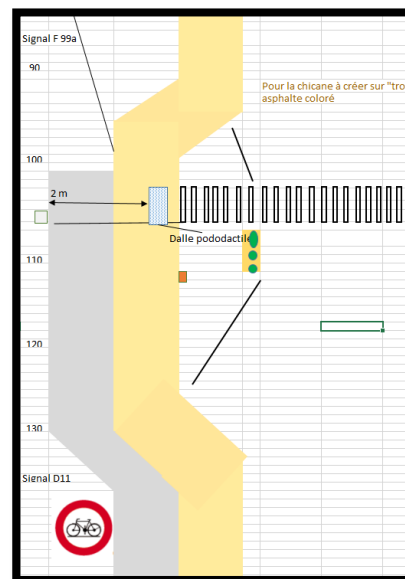
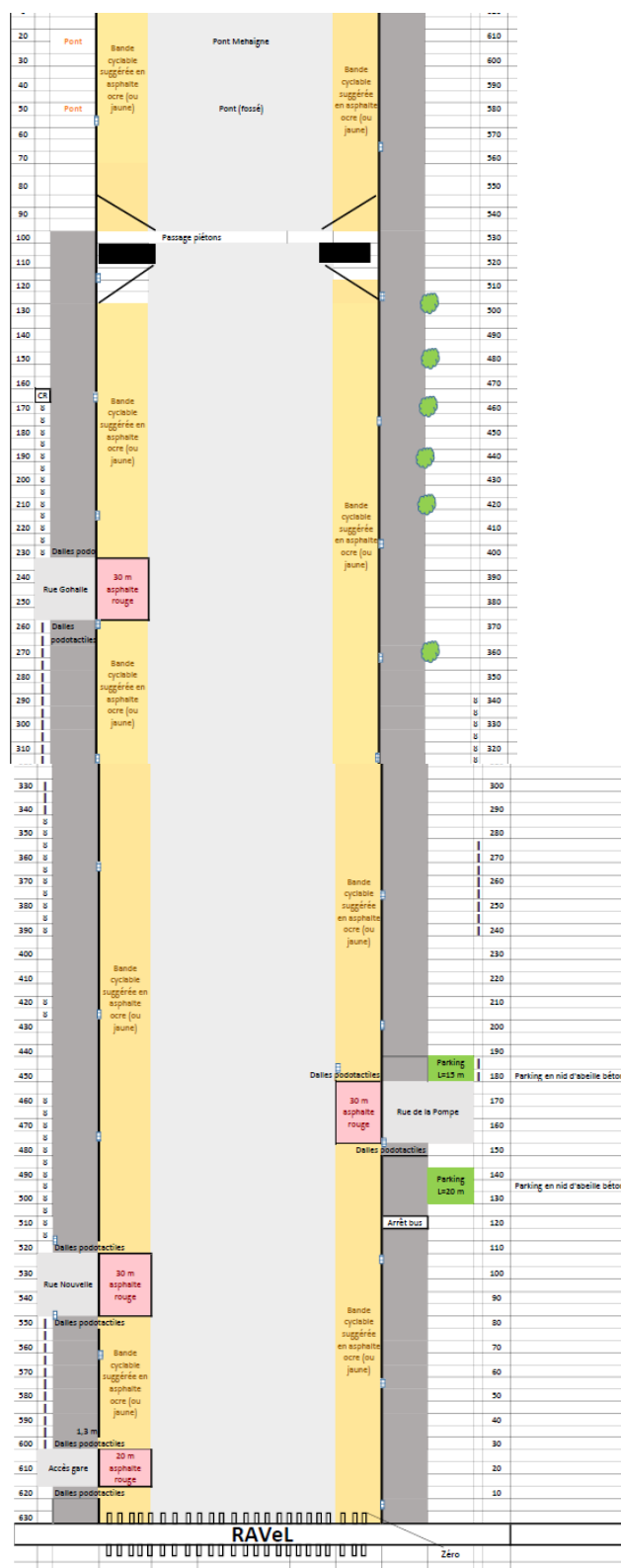
Fiche 1-2 : création d'un réseau voies lentes

1. Pour le tronçon Gare de Braives – Thier Depas

Une représentation de la CLDR et de la CCATM se sont retrouvés sur le terrain en août dernier afin de faire des remarques, apports et commentaires sur les aménagements à prévoir.



1. Un trottoir continu (en jaune dans la photo ci-dessus) sera présent au minimum sur un côté de la voirie (au Nord jusqu'au passage pour piétons et puis au Sud). Pour le reste, des aménagements pourront être fait mais différents matériaux sont présent sur l'autre côté, des arbres sont aussi parfois présents et il a été proposé de les protéger si possible.
2. Pour les cyclos, 2 bandes cyclables suggérées de 90 cm seront placées de part et d'autre de la voirie. Elles seront de couleur ocre et teintées dans la masse (nouvel asphalte à installer) des chevrons indiquant le sens et des vélos seront imprimés sur ces bandes cyclables.
3. Au niveau du rétrécissement (passage pour piétons, les cyclos passeront à l'extérieur des plots de sécurité) – voir détails ci-dessous.
4. Des places de parking face au salon de coiffure seront déplacées de l'autre côté de la chaussée afin de garantir le flux continu en sécurité des cyclos.
5. Des bandes suggérées n'empêche pas les voitures de rouler sur celles-ci voire d'y stationner. Il faudra aussi faire de l'information auprès des riverains.
6. Il est bien rappelé de faire attention aux joints qui seront présents entre les différents asphaltes et les bordures.



Détail sur le passage piétons

Exemples :



2. Pour le tronçon Tourinne-Braives

Le marché de travaux a été attribué et les travaux devraient débuter prochainement.

3. Refonte du QQB (qui est qui book) et 4. Réflexions sur le fonctionnement de la CLDR

Sur base d'un jeu, Vincent Legrand propose aux membres de se regrouper par deux pour :

1. mettre à jour le trombinoscope de la CLDR. (Remplir le formulaire d'un autre membre de la CLDR que soi-même) et réaliser des photos pour compléter les photos des anciens membres.



2. Réfléchir aux actions et/ou objectifs à mettre en œuvre dans le fonctionnement de la CLDR pour améliorer l'efficacité, le plaisir d'être en CLDR et la communication tant en interne qu'avec la commune ou la population.

Résultats :

Avec 13 points :

- Un désir d'informations de ce qui se passe entre 2 réunions qui sont parfois fortement éloignées. Les membres ne sont pas au courant de ce qui se décide au Collège. L'idée serait d'avoir des retours sur ces décisions. Pour M. Legrand cela risque d'être difficile. Le Collège n'est pas public. D'autre part, il est hebdomadaire et si il fallait donner les décisions prises par le collège depuis la dernière réunion, cela prendrait au minimum 2h00' à chaque réunion. Il faudra donc trouver autre chose. M. Germeau explique que la commune est en train de mettre à jour une application smartphone (qui fonctionnera aussi sur PC ou tablette) qui a comme objectif d'informer le citoyen dans beaucoup de domaines. Il existe aussi le Bulletin communal qui est envoyé dans toutes les boîtes aux lettres et le site internet communal : www.braives.be.



Avec 13 points + 11 points :

- Sur la conduite de réunion, certains membres attendent des réunions que les gens soient plus disciplinés et que les horaires soient respectés. On est en droit d'attendre que les personnes qui s'expriment restent sur le sujet, soient directes et pratiquent l'écoute active.

Avec 12 points

- Augmenter la fréquence des réunions. Avec un suivi des dossiers, les membres pourraient se rencontrer plus souvent.

Avec 12 points + 11 points :

- Intéressant pour les GT de connaître ce qui a déjà été fait ou ce qui est prévu. Exemple : projets du PCDN du Parc Naturel, ...

Avec 12 points :

- On est des « motivés » !. Il est important de mieux se connaître, cela améliore l'efficacité.

Avec 10 points + 10 + 10 :

- Utiliser un outil web collaboratif dans lequel nous pourrions trouver les documents d'infos, des documents à partager. Certains parlent de groupes de discussion, d'autres de Google drive, ...
La Commune va réfléchir avec M. Legrand à des propositions dans ce sens. Il ne faut pas non plus qu'on mette en place plein de choses et d'outils qui demandent pas mal de travail de préparation et qui ne seront pas utilisés ou que par un petit nombre. M. Dufour ajoute que lui est toujours à l'époque de Gutenberg et il ne faudrait pas l'oublier.
Certains ajoutent qu'il serait intéressant que certaines personnes puissent s'exprimer même si ils sont absents à certaines réunions.

Avec 10 points :

- Au niveau de la communication autant intérieure qu'extérieure, pouvoir placer 1 sablier virtuel – système de curseur afin de voir l'évolution des dossiers ou des projets. Ceci est tout à fait faisable pour des projets globaux comme par exemple l'ambition de réaliser 50 km de plantations en 10 ans. A chaque 100 m. de plantations faire avancer le curseur ainsi on voit l'avancement. Pour le réseau cyclable, pareil. On travaille par tronçon mais on garde une vue d'ensemble.

Avec 10 points + 10 + 9 :

- Il faut plus communiquer vers les habitants. Une page face book serait peut-être intéressante. Mais attention au gestionnaire du site. La Commune n'a pas le temps pour faire ce job. En période électorale, vu le caractère politique locale du travail de la CLDR, cela pourrait être incontrôlable et faire pire que bien. Actuellement, c'est le site internet et le bulletin communal qui sont les outils les plus utilisés. A améliorer. De plus il existe déjà une page FB communale. Il ne faut pas en créer de trop non plus : trop d'infos tue l'info !

Avec 9 points :

- Proposition de faire du covoiturage pour venir aux réunions. Le QQB va permettre d'y répondre en partie. Vous aurez ainsi les coordonnées de tout le monde.

Un membre ajoute l'idée de créer dans la Commune un budget participatif qui pourrait en partie être initié à partir de la CLDR (Jury, règlement, ...). De plus en plus de communes lancent ce genre d'initiatives. Ce serait une bonne manière de faire mieux connaître la CLDR. Le Bourgmestre en profite pour annoncer que la Commune a cette même idée de lancer un budget participatif. Le Collège serait sans doute favorable à un rôle pour la CLDR dans ce projet.

4. Divers :

- Le Parking de Covoiturage est terminé à Fallais : 85 places disponibles.
- La cafétaria du Hall des sports est terminée. On pourrait lors de notre prochaine CLDR aller là-bas.
- Edmée Lambert pose la question de qui doit-on prévenir en cas de problème important sur le réseau électrique. A Avennes, il y a eu des soucis avec le réseau Hte tension, on a prévenu Françoise Henrioulle ; est-ce la bonne personne ? Le Bourgmestre a répondu que c'était effectivement la bonne personne mais on peut aussi téléphoner au Bourgmestre et il préviendra le gestionnaire du réseau : RESA.
- Concernant les ralentisseurs, Edmée Lambert, suite à une mauvaise expérience qu'elle a vécu en face de son domicile, exprime le souhait de voir les riverains questionnés lorsque des ralentisseurs doivent être placés. En effet, si les ralentisseurs avaient été placés comme décidés, elle n'aurait plus pu sortir de chez elle.

La réunion s'est clôturée vers 22h30 et une séance de shooting (photos) s'est faite pour les membres qui désiraient une photo pour le QQB.

Pour la Fondation Rurale de Wallonie,
Vincent Legrand

*Pour toutes remarques concernant ce compte rendu, adressez-vous
au n° 019/58 93 21 ou par courriel : v.legrand@frw.be*